

## REGLEMENT COURSE 2022

**Organisateur : Triathlon Clubs des 2 Rives**

Accueil et remise des dossards à la Ronceraie devant la Mairie de Laveyron Mercredi 1 mai 2022 de 8h00 à 9h30.

**Départ course** 10 kms à 10H00 Départ course 5 kms à 10H10

### **CLASSEMENTS – RECOMPENSES – CHRONOMETRAGE :**

Le classement et chronométrage seront effectués par dossards à puce, tout dossard mal positionné et entraînant l'inefficacité de la puce ne sera pas pris en compte à l'arrivée..

Dotation en lots et produits régionaux. Aucune dotation en argent ne sera remise aux coureurs Seront récompensés, à minima : les 5 premiers H & F scratch de chaque course

**REMBOURSEMENT** Toute demande d'annulation et remboursement ne sera prise en compte qu'accompagnée d'un **certificat médical**

**SÉCURITE ET SECOURS** La sécurité des deux parcours sera assurée par la Croix Rouge et des signaleurs Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours , voire d'annuler en cas de conditions météo défavorables . L'épreuve se déroulant en grande partie sur la Viarhona veiller à ne pas gêner piétons et cyclistes qui évoluent sur cette voie .

**ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ** Les licenciés doivent vérifier auprès de leur fédération s'ils sont couverts pour dommages corporels . L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance consécutif à un mauvais état de santé .

**RÉCLAMATION ET JURY** Les décisions sont sans appel.

**DROIT D'IMAGE** Du fait de son engagement, le coureur donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser photos, vidéos dans le cadre de la promotion de l'épreuve.

**LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ** Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. L'organisateur se réserve le droit de communiquer Son fichier à ses partenaires, sauf refus signifié du concurrent

**CONDITIONS GÉNÉRALES** Tout coureur s'engage à se soumettre et à respecter les règles de l'épreuve par le seul fait de son inscription . Avec renonciation de tout recours contre l'organisation en cas de dommages ou séquelles ultérieures. Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.

**RESPECT DU MILIEU NATUREL** Chacun s'engage à respecter la faune et la flore, ne pas jeter de gobelets, bouteilles etc... sur le parcours

**BULLETIN D'INSCRIPTION** 5eme Course de la Viarhona À retourner avant le 26 Avril 2022 à Dominique Sonnier 123 chemin de Brandoule – 26240 Laveyron accompagné du Chèque établi à l'ordre de Triathlon Club des 2 Rives

Nom : ..... Prénom ..... Sexe F M

Année de naissance : ..... Adresse : .....

..... Code postal : .....

..... VILLE : .....Email : .....

Parcours : 5 kms..... ou 10 kms.... 10 kms Relais      Club/Association : .....  
..... N° de Licence : .....

Tarif 10 kms Tarif 5 kms = 5 € par Internet = 10 € et 5 € avant le 30 Avril 2022 par courrier avant 26  
Avril 2022 par chèque à l'ordre de Triathlon Club 2 Rives et 12€ sur place Tarif 5 kms = 5 € par  
internet et 8 € sur place Pensez à apporter vos épingles Je suis licencié(e) FFA ou FFTRI (joindre copie  
licence valide au 01/05/2022 Je ne suis pas licencié(e) FFA ou FFTRI joindre certificat médical datant  
de moins de 1 an et portant obligatoirement la mention « non contre-indication de la pratique de  
l'athlétisme en compétition » ou « non contre indication de la course à pied en compétition . Toute  
inscription implique la prise de connaissance et entière acceptation du règlement complet de la  
course à retrouver sur [www.chronospheres.fr](http://www.chronospheres.fr) Autorisation parentale pour les mineurs (+ certificat  
médical obligatoire) Je soussigné(e).....

..... autorise mon fils/ma fille.....

..... à participer à la « Course de la Viarhona ». Date :

..... Signature : .....

Reglementation Catégorie d'âge FFA 2022: Le parcours de 5 kms est accessible à partir de Minimes Le  
parcours de 10 kms est accessible à partir de Cadet